



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE
CONVOCAATION

22/02/2024

DATE D'AFFICHAGE

22/02/2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE	23
PRESENTS	14
VOTANTS	17

N° 2024-028-02

L'an deux mille vingt-quatre,
le Mardi vingt-sept Février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,
en séance publique, sous la présidence de Monsieur Franck PERO, Maire
Étaient présents :
Franck PERO, Anne COUPLEZ, Nicolas ROBIN, Séverine VINCENDEAU, Isabelle
AMARIGLIO, Pierre ARMAND, Joseph MASSARD, Jean-Pierre LONCQ, Mylène
BEYAERT, Martine BOLIN-SIMIAN, Ingrid DUPUIS, Xavier SIBILLE, Camille
FLEURY et Christian ROERO.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents avec pouvoir :

Jérémy MESSAOUDI, a donné procuration à Pierre ARMAND,
Sylvie BERNARD-MUZE, a donné procuration à Martine BOLIN-SIMIAN,
Sandrine VENTRE, a donné procuration à Franck PERO.

Absents :

Daniel RATAJCZAK, Frédéric GUARCH-FERRER, Béranger MARTIN, Cynthia
RENAUDIER-HOLOTA, Patrick BERNARD et Patrick GAZAN.

Madame Séverine VINCENDEAU a été élue Secrétaire.

OBJET :

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER – LOT « B » PARCELLE N 1783 – SUR LOTISSEMENT SIS À BRAS, QUARTIER LES ROUTES, LIEU-DIT LA BRASQUE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, le projet de cession de 5 lots, sur
un lotissement communal issu de la parcelle cadastrée section N n° 1373,
sise à Bras, « quartier les Routes », au lieu-dit « La Brasque ».

Il informe que la déclaration préalable n° DP 083 021 23 00015 a fait l'objet
d'une décision de non opposition délivrée par arrêté en date du
28 Février 2023.

Il indique qu'il a reçu de Monsieur Yannick DIDIER-PICHAT et Madame
Isabelle DORAY épouse DIDIER-PICHAT, une offre d'achat pour le lot
« B » (d'une superficie de 669 m2) d'un montant de 149 000 € (compris la
rémunération du mandataire d'un montant forfaitaire de 9 000 €). Le
montant net de la cession serait donc de 140 000 €.

Ce montant est conforme à l'avis du Domaine (réf. 2024-83021-13683 du
21 Février 2024) sur la valeur vénale estimée de ce présent lot.

.../...

.../...

Monsieur le Maire propose d'accepter cette offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1/ D'accepter cette offre d'achat 149 000 € (compris la rémunération du mandataire d'un montant forfaitaire de 9 000 €) et de vendre pour un montant net de 140 000 € (cent quarante mille Euro), le bien immobilier sus décrit, référencé lot « B », parcelle cadastrée Section N - numéro 1783, d'une contenance de 0ha06a69ca, sis à Bras « quartier les Routes », lieu-dit « La Brasque », à :

Monsieur Yannick DIDIER-PICHAT et Madame Isabelle DORAY épouse DIDIER-PICHAT, domiciliés à Gardanne (Bouches-du-Rhône) – 9 lotissement les Lauriers.

2/ De donner tout pouvoir au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération et de le charger de signer l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires pour cette cession qui se fera devant Maître Vincent GALIANA, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTAPROV », titulaire d'un Office Notarial à Barjols.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures

Pour copie conforme et certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission et de la publication le 07 Mars 2024.

Le Maire,

